



France Télévisions, un bien public en péril

Pris pour cible dans le débat public et soumis à une commission d'enquête controversée, l'audiovisuel public voit son avenir fragilisé. Entre austérité budgétaire et remise en cause de sa légitimité, c'est tout un modèle au service des citoyens qui est menacé.

Eléonore DUPLAY, journaliste, France Télévisions, déléguée syndicale SNJ-CGT

Ce jour-là, ils sont trois à la table des auditionnés. Michel Drucker, Patrick Sébastien et Jacques Cardoze. Une brochette de célébrités, présentateurs et anciens présentateurs d'émissions sur France Télévisions, dont deux semblent n'avoir été invités que pour dénigrer leur ancien employeur.

Alors que Patrick Sébastien accusait France Télévisions de favoritisme, Jacques Cardoze, l'ancien présentateur de « Complément d'enquête », a suggéré, sans avancer la moindre preuve, que des accords confidentiels couvraient des « déviances sexuelles ». Une scène à l'image des débats qui se sont tenus à la suite de l'ouverture, en décembre 2025, de la commission d'enquête parlementaire sur l'audiovisuel public.

Lancée à la demande d'un parti d'extrême droite, l'UDR d'Eric Ciotti, sous prétexte d'examiner « la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public », cette commission a surtout été l'occasion d'offrir une vitrine médiatique à un dénigrement permanent de France Télévisions et Radio France.

Cette entreprise de sape a trouvé un écho médiatique considérable, surtout dans les médias qui diffusent massivement les idées d'extrême droite⁽¹⁾. S'il est peu probable que le rapport final soit adopté par la commission, les quatre mois d'auditions ultramédiatisées et de dénigrement permanent de l'audiovisuel public

laisseront des traces dans l'opinion publique et dans la tête des politiques. Un mois avant l'ouverture de ces travaux, l'Arcom⁽²⁾ ouvrait une mission au sujet de « l'impartialité de l'audiovisuel public ». De quoi jeter un peu plus de doute aux yeux du grand public sur le travail du personnel salarié de France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et de l'INA⁽³⁾.

A l'origine de la commission d'enquête et de la mission de l'Arcom, la polémique provoquée par une vidéo volée et tronquée par *L'Incorrect*, un média d'extrême droite, en automne dernier. Une phrase sortie de son contexte où les journalistes du service public, Patrick Cohen et Thomas Legrand, semblent promettre à des cadres du Parti socialiste de « s'occuper » de Rachida Dati. Cette vidéo a fait l'objet de 853 séquences sur l'antenne de CNews.

L'avenir de l'audiovisuel public en question

A un an de l'élection présidentielle, la question de l'audiovisuel public, de sa légitimité, de sa place dans le paysage médiatique devient donc un sujet de débat public, permettant aux partis d'extrême droite de dérouler leur programme : la suppression pure et simple de ce service public.

Dans cette séquence médiatique, les services rendus par l'audiovisuel public ne trouvent presque aucun écho. Les dirigeants comme les responsables syndicaux ont pourtant bien rappelé leur importance : une couverture totale du territoire, avec pour France Télévisions 24 antennes régionales de France 3 et 9 chaînes de radio-télévision en outre-mer. Sur le numérique, France Télévisions est aussi la première plateforme vidéo gratuite en France. Près de 60 millions de Français regardent France Télévisions au moins une fois par semaine, soit plus de 80 % de la population !

Les conséquences d'un budget de sacrifices

Dans le même temps, le budget de la France pour 2026 prévoit une coupe de 86 millions d'euros pour l'audiovisuel public, dont 80 devront être absorbés par France Télévisions et par ses salariés. Alors que la PDG, Delphine Ernotte, annonce vouloir un budget à l'équilibre en 2026 intégrant donc les baisses de ressources, la résorption du déficit 2025 et l'inflation, le groupe devra réaliser 150 millions d'euros d'économies en un an seulement. C'est plus que les efforts réalisés durant les cinq années précédentes. Avec cet objectif, les salariés craignent la disparition de pans entiers de

(1) Le 3 février 2026, le JDD titre : « Audiovisuel public, l'homme qui valait quatre-milliards ». Quatre-milliards, c'est-à-dire le budget de l'audiovisuel public, avec lequel Charles-Henri Alloncle, rapporteur (UDR) de la commission, suggère de plutôt rénover des églises.

(2) Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique.

(3) Institut national de l'audiovisuel.

(4) A partir de septembre, le téléspectateur verra probablement un studio de radio filmé en plan fixe par des caméras robotisées, voire... rien du tout.

(5) Depuis le début de l'année 2026, deux personnes ont menacé d'attenter à leur vie pour des raisons professionnelles.

(6) Un an après la réforme, les téléspectateurs ont gagné environ dix minutes de temps d'antenne régional et perdu près d'une demi-heure de JT national et international.

(7) Cela faisait partie de la feuille de route, si le projet de loi sur une holding de l'audiovisuel public avait été voté.

(8) Le 30 mars, dans une interview donnée sur France Inter, Catherine Pégard, nouvelle ministre de la Culture, indiquait qu'il n'y avait pas de place dans l'agenda parlementaire et que le projet de loi « ne fait pas consensus ».

(9) La CGT a mené un important travail de fond et expliqué, pendant deux ans, les risques économiques, démocratiques et sociaux d'un regroupement des entreprises de l'audiovisuel public dans une même structure.



© DR

Le groupe France Télévisions devra réaliser 150 millions d'euros d'économies en un an seulement. C'est plus que les efforts réalisés durant les cinq années précédentes. Avec cet objectif, les salariés craignent la disparition de pans entiers de leurs activités, et une atteinte au cœur de leurs missions.

leurs activités, et une atteinte au cœur de leurs missions, comme le précise Pierre Mouchel, secrétaire général du SNRT-CGT FTV, rencontré il y a peu : *« Ce budget d'austérité va taper tous azimuts sur les salariés, en dégradant leurs conditions de travail. Mais il y a aussi le projet de vendre des bâtiments afin de faire rentrer des capitaux frais mais qui vont faire porter à l'avenir de lourdes de charges locatives à l'entreprise. Ou encore l'extinction d'émetteurs afin de faire des économies de diffusion, au détriment des citoyens dans les zones à faible diffusion herzienne. »*

Une autre conséquence sera la disparition des 48 journalistes éditeurs visuels employés par Radio France pour illustrer les matinales radio actuellement diffusées sur France Télévisions. Une exigence de qualité abandonnée, pour ces deux heures d'information quotidienne diffusées sur les antennes régionales⁽⁴⁾.

Emissions et documentaires laissés de côté

Pour l'heure, c'est surtout le budget destiné aux productions externes qui subit les économies de plein fouet. Pour Pierre Mouchel, cela signifie *« moins de documentaires de création sur les antennes, moins d'émissions partout sur le territoire, moins de mise en valeur du patrimoine local... Le téléspectateur verra plus de rediffusions, des émissions "à coloration régionale" mais diffusées simultanément dans les 24 antennes. »*

Côté salariés, les économies annoncent des réductions d'effectifs, une intensification de la charge de travail et une perte de sens qui peut produire des effets graves⁽⁵⁾.

Autre conséquence de ces économies, un plan social silencieux dans les sociétés de production installées en région. Car si France Télévisions emploie directement près de 7 800 salariés permanents, le groupe fait vivre 62 000 emplois indirects. Ces dernières années ont déjà vu la disparition des éditions nationales de

France 3 au profit, soi-disant, des régions⁽⁶⁾. Aux journalistes sur le terrain, les personnes rencontrées disent souvent se sentir perdues devant ces éditions régionales qui passent parfois sans transition d'un reportage sur les agriculteurs locaux à la guerre au Proche-Orient. D'autant que le logo France 3 et le nom des régions ont disparu des écrans au profit d'une marque générique, ICI, dont le seul avantage est de faciliter un jour, peut-être, le rapprochement avec Radio France, en regroupant dans une filiale les antennes de France 3 Régions et les anciens France Bleu⁽⁷⁾.

Le projet de holding abandonné... pour l'instant

Pour l'instant, ce dernier a été reporté sine die⁽⁸⁾. Cet abandon – temporaire – du projet est en partie le résultat de l'opposition résolue des salariés et du travail des syndicats, parmi lesquels la CGT⁽⁹⁾. Après l'automne et le vote du budget, l'exécutif et les parlementaires entreront dans la campagne présidentielle, avec un autre écueil : le risque d'une disparition pure et simple de l'audiovisuel public ou d'une reprise en main autoritaire, façon Viktor Orban, si l'extrême droite arrive au pouvoir. Et le risque à long terme d'une lente asphyxie, au rythme des coupes budgétaires qui n'ont jamais été aussi fortes et nombreuses depuis l'abandon de la redevance. Pour autant, le pire n'est jamais certain. Alors que partout en Europe, l'audiovisuel public est malmené, les citoyens suisses ont choisi de préserver leur bien commun, en rejetant à 62 % la proposition de baisser drastiquement le financement de leurs médias publics. Ainsi seul un sursaut citoyen pourra sauver l'audiovisuel public français du naufrage. Les valeurs humanistes et les principes républicains ont encore un sens. Celui du pluralisme des idées, du respect de l'autre, de l'inclusion et de l'ouverture d'esprit. Aux citoyens de prendre conscience de ce qu'ils pourraient perdre, avec la disparition de l'audiovisuel public. ●

« La commission sur l'audiovisuel public a surtout été l'occasion d'offrir une vitrine médiatique à un dénigrement permanent de France Télévisions et Radio France. Cette entreprise de sape a trouvé un écho médiatique considérable, surtout dans les médias qui diffusent massivement les idées d'extrême droite. »